



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7931>

Département(s) de publication : **93, 75, 77, 94**

Annonce n° **25-7931**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'aubervilliers

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de médecine professionnelle et préventive pour les personnels du groupement de commande constitué de la ville et du CCAS d'Aubervilliers

Description : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de médecine préventive au bénéfice des agents du groupement de commandes constitué de la Ville (coordonnatrice dudit groupement) et du CCAS d'Aubervilliers.

Identifiant de la procédure : 8b9f7a22-5642-4680-a16f-15081ffffdd1

Identifiant interne : DRH 01-25

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Il s'agit d'un marché public passé selon une procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 2° et R. 2123-1 3° du code de la commande publique (code CPV : 85000000-9 à 85323000-9 Services de santé et services sociaux)

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85147000 Services de médecine du travail

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent accord-cadre est conclu pour une période de 1 an à compter de sa notification. Il est ensuite renouvelable par reconductions tacites, par périodes successives d'un an, trois fois au maximum, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. L'accord-cadre est passé à prix unitaire comprenant l'adhésion ou cotisation par agent (suivi médical et l'action sur le milieu du travail) ainsi que la pénalité en cas d'absence injustifiée d'un agent à un rendez-vous et dont les

montants sont indiqués à l'acte d'engagement. Les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier, annuellement, dans les limites suivantes, conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique : Montant minimum annuel : Pas de montant minimum Montant maximum annuel : 300 000 Euros HT

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de médecine professionnelle et préventive pour les personnels du groupement de commande constitué de la ville et du CCAS d'Aubervilliers

Description : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de médecine préventive au bénéfice des agents du groupement de commandes constitué de la Ville (coordonnatrice dudit groupement) et du CCAS d'Aubervilliers.

Identifiant interne : DRH 01-25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85147000 Services de médecine du travail

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : L'ensemble des critères de sélection figure dans le RC

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique (60 points) jugée sur la base des sous-critères suivants et repris dans le cadre de mémoire technique : La méthodologie d'organisation proposée par le candidat (30 points) en ce qui concerne : - La localisation et facilités d'accès du lieu des visites (temps, nombre de changement

et de transport différent) à partir du siège social de la mairie: 10 points - Les démarches d'évaluation, de prévention des risques professionnels et le protocole de suivi de la santé au travail : 10 points - Les modalités de remplacement du médecin de prévention : 10 points Les moyens humains dédiés au marché (20 points) : composition de l'équipe pluridisciplinaire et des services mis à disposition Les moyens techniques dédiés au marché (10 points) : prévention et interventions en milieu professionnel, documentations, outils numériques et plateforme d'échanges mises à disposition pour l'évolution réglementaire

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix (40 points) jugé sur la base du montant indiqué au détail quantitatif estimatif

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Lieu : Aubervilliers

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : a) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil (France) - 7 rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris) - 93100 Montreuil téléphone : 01-49-20-20-00 courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr télécopieur : 01-49-20-20-98 b) Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont

pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ville d'aubervilliers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville d'aubervilliers

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'aubervilliers

Organisation qui traite les offres : Ville d'aubervilliers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'aubervilliers

Numéro d'enregistrement : 21930001900011

Ville : aubervilliers

Code postal : 93300

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr

Téléphone : 0148395185

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : a2bfb76c-9748-4695-9236-2601aac405df - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 22/01/2025 à 14:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2025